



## 16ème législature

<b>Question N° :</b> 7224	De <b>M. Nicolas Forissier</b> ( Les Républicains - Indre )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé &gt; Mer</b>		<b>Ministère attributaire &gt; Mer</b>
<b>Rubrique &gt; animaux</b>	<b>Tête d'analyse</b> >Incursion de cétacés	<b>Analyse &gt; Incursion de cétacés.</b>
Question publiée au JO le : <b>18/04/2023</b> Réponse publiée au JO le : <b>31/10/2023</b> page : <b>9797</b>		

### Texte de la question

M. Nicolas Forissier attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès de la Première ministre, chargé de la mer, sur la politique de surveillance et de sauvetage des grands cétacés en France. Depuis près d'un an - marquant d'ailleurs une recrudescence significative de ce type d'incidents - plusieurs grands cétacés ont été aperçus au plus près des côtes, finissant pour la plupart leur parcours dans les eaux douces et chaudes de la Seine. Ainsi, une orque a été observée au large de Honfleur en mai 2022. Remontant par la suite la Seine, elle a finalement été retrouvée morte en juillet 2022. Plus tard dans l'été, un bélouga a suivi un parcours similaire, l'intervention organisée le 9 août 2022 n'ayant pu sauver le cétacé resté coincé plus d'une semaine à une centaine de kilomètres de Paris. Enfin, au mois de février 2023, une baleine à bosses piégée dans la Rance a elle connu pareille mésaventure, réussissant toutefois à retrouver le chemin de la mer après quelques heures d'inquiétude. Si une hausse de ces animaux hors secteur semble être observée, la cause de ce phénomène est encore aujourd'hui sujette à discussions. Certains scientifiques avancent le regain de certaines populations, comme les baleines à bosses, tandis que d'autres expliquent ceci par la dégradation des lieux d'habitations et d'accès aux ressources. Toutefois, ces incursions ont des conséquences importantes, aussi bien pour les animaux en eux-mêmes - fragilisant leur état de santé et réduisant leur capacité à s'alimenter - que pour les activités fluviales, perturbant grandement le trafic des bateaux. Il lui demande donc ce que le Gouvernement entend mettre en place afin de remédier à ces incursions de cétacés et s'il prévoit dans le même temps la poursuite d'études visant à déterminer la cause de ces incursions.

### Texte de la réponse

Certains mammifères marins peuvent occasionnellement être présents « hors de leur habitat », dans des zones où il n'est pas habituel de les retrouver et où des interactions avec les activités humaines peuvent survenir. Leur état de santé et leur comportement peuvent générer de nombreux questionnements sur la conduite à tenir. En outre, ces situations génèrent une attention médiatique importante et des comportements humains sources de stress pour les animaux. Plusieurs cas ont ainsi été observés récemment en France avec notamment la présence d'une orque et celle d'un bélouga dans la Seine constatées respectivement en mai 2022 et en août 2022 ou encore un morse en Vendée et Charente-Maritime en 2021 et un autre en Normandie en 2023. Ces cas ne sont pas propres aux eaux françaises et des faits similaires sont relatés ailleurs dans le monde comme par exemple au Québec (baleine à bosse en 2020 et petits rorquals dans le port de Montréal en mai 2022), au Danemark, en Nouvelle-Zélande ou encore en Finlande. Ces cas ne sont pas non plus nouveaux et sont recensés depuis des dizaines d'années. Il est difficile, s'agissant de cas particuliers et sans phénomènes majeurs ou répétés, de déterminer les causes. Les changements qui affectent les écosystèmes (température, courants, chaînes trophiques...) sont identifiés dans le guide des échouages de mammifères marins comme des causes possibles. Ces phénomènes pour les cétacés sont recensés par



le laboratoire Pelagis qui est l'observatoire des mammifères et oiseaux marins et qui coordonne le Réseau National Échouages. S'il n'est pas possible de lutter en amont contre les comportements isolés de ces animaux, il est nécessaire d'anticiper les réponses à apporter à de telles situations. L'État travaille donc actuellement à une meilleure coordination des acteurs nationaux et locaux en vue d'apporter une réponse rapide et efficace aux situations d'urgence impliquant des mammifères marins. À l'initiative du Secrétariat d'État chargé de la Mer, le groupe de travail national sur les mammifères marins « en détresse » a été installé le 14 septembre avec l'appui du ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires et a réuni différents acteurs : ONG, scientifiques, vétérinaires, services de secours. Les conclusions de ce groupe de travail sont attendues pour le début de l'année 2024 et devront notamment déboucher sur la rédaction d'un nouveau protocole d'action et de décisions pour la gestion des cas de mammifères marins en détresse.